

Décision 22-DCC-15 du 10 février 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Macoline par les sociétés CMAH et ITM Entreprises

Posted on: 10 février 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

CMAH et ITM
Entreprises

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Société Macoline

Lire

Le texte intégral

137.8 Ko